Accusé de réception en préfecture 095-200058485-20251014-D_2025_114-DE Date de télétransmission : 16/10/2025_ Date de réception préfecture : 16/10/2025_

Entente de l'Axe Seine Conférence du 11 juin 2025

Résolution nº 4

PRESENCE DE L'ENTENTE AXE SEINE AU SALON DE L'IMMOBILIER D'ENTREPRISE POUR L'ANNEE 2025. -

Le Salon de l'Immobilier d'entreprise (SIMI) est un évènement annuel majeur qui réunit les acteurs clés du secteur de l'immobilier. Il offre une plateforme incontournable pour promouvoir les opportunités d'investissement et favoriser les échanges professionnels. Le SIMI 2025, qui se déroulera les 9, 10 et 11 décembre au Parc des expositions de la porte de Versailles, constitue un rendez-vous stratégique pour les collectivités afin de développer les projets immobiliers sur leur territoire.

Compte tenu de l'objectif de l'Entente de valoriser l'espace commun de la Vallée de la Seine, et d'en assurer un développement cohérent et vertueux, il est proposé une participation collective au SIMI. Ce stand Axe Seine traduira auprès des investisseurs et promoteurs la vision intégrée de l'Entente et la nécessaire mise en cohérence de l'accueil des projets ; il témoignera également de la gestion portuaire unifiée.

Il est proposé d'acter la participation sous pavillon commun des quatre membres fondateurs (Ville de Paris, Métropole du Grand Paris, Rouen Normandie Métropole représentée par Rouen Normandie Invest et Le Havre Seine Métropole représenté par Le Havre Seine Développement) au SIMI 2025, avec l'association de Haropa Port, Caux Seine Agglo, la Communauté d'agglomération Seine Eure et la Communauté Urbaine Grand Paris Seine & Oise. Le stand Axe Seine sera ouvert aux autres EPCI membres de l'Entente qui souhaiteraient en bénéficier.

Pour cette année 2025, la prise en charge financière de cette participation est assurée par les membres de l'Entente cités ci-dessus et Haropa Port. Conformément au coût engagé par les partenaires en 2024, le montant maximum est de 40 000 € par financeur.

La conférence de l'Entente de l'Axe Seine

Décide:

Que l'Entente Axe Seine participe au Salon de l'Immobilier d'Entreprise les 9, 10 et 11 décembre 2025 sous la forme d'un pavillon commun avec Haropa Port.

Patrick OLLIER, Président	Alexis DARMOIS, Secrétaire de séance
	Sc. is